

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois et se paient d'avance. LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mercredi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance. Annonces... 25 c. la lig. Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3. M.M. Lafite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1<sup>er</sup> numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Le Journal du Lot et le Courrier du Lot sont désignés, pendant l'année 1870, pour la publication simultanée et in extenso des Annonces Judiciaires et Légales de l'arrondissement de Cahors et, par extrait, des Annonces Judiciaires et Légales des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Table with 4 columns: DE CAHORS A LIBOS, Omibus mixte, Poste mixte, Omibus mixte. Rows include Cahors, Mercuès, Parnac, Luzech, Castelfranc, Puy-l'Evêque, Duravel, Fumel, Monsempron-Libos.

Table with 4 columns: DE LIBOS A CAHORS, Poste mixte, Omibus mixte, Omibus mixte. Rows include Monsempron-Libos, Fumel, Duravel, Puy-l'Evêque, Castelfranc, Luzech, Parnac, Mercuès, Cahors.

Table with 4 columns: Prix des places, 1<sup>re</sup> cl., 2<sup>e</sup> cl., 3<sup>e</sup> cl. Rows include Cahors, Libos, Puy-l'Evêque, Villeneuve-sur-Lot, Bordeaux, Agen, Montauban, Toulouse, Aurillac, Paris, Cette.

Table with 4 columns: DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA, Arrivées de Cahors, Départs, AGEN, MONTAUBAN, AGEN, LIBOS.

Table with 4 columns: DE CAHORS A PARIS, Arrivées de Cahors, Départs, PÉRIGUEUX, LIMOGES, ORLÉANS, PARIS.

Bourse de Paris.

Table with 3 columns: Rte 3 p. 0/0, 1/2 p. 0/0. Rows include Du 29 Août, Du 30, Du 31.

Cahors, le 31 Août 1870.

BULLETIN OFFICIEL DE LA GUERRE

Paris, le 27 août, 9 h. 55 du s.

Le Ministre de l'Intérieur à MM. les Préfets. Par une dépêche arrivée aujourd'hui et datée du 25 août, le sous-préfet de Verdun informe le ministre de l'intérieur que cette ville a été réattaqué le 24, par un corps prussien de 8 à 10,000 hommes, commandé par le prince de Saxe.

Ministère de l'Intérieur.

(Derniers renseignements). — Les troupes prussiennes qui, sous les ordres du Prince Royal, avaient occupé Châlons, semblent se diriger sur Suippes.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 31 Août 1870. (N° 9)

LA FIANCÉE DE LA MER

HISTOIRE VÉNITIENNE

PAR M. EM. GONZALÈS

CHAPITRE QUATRIÈME

Qu'il était utile d'être armé aux festins de Manuel Comnène.

(Suite)

Les deux premiers Immortels qui se présenteraient donneront un démenti formel au nom fabuleux dont on avait pompeusement décoré leur enseigne, car tous deux reçurent à travers la poitrine un si terrible coup d'épée, qu'ils tombèrent mortellement blessés.

Les deux autres quoiqu'ils eussent à honneur non seulement à exécuter les ordres de leur adversaire, et se trouvant ainsi engagé sous le long manche de frêne de la hache, qui seul lui

L'Aube ont abandonné leurs campements et marchèrent sur Sempepy.

25,000 hommes, environ, et des convois, sont passés à Joinville, allant dans la direction de Wassy et de Montier-en-Det.

L'ennemi s'avance sur Rhetel et Vouziers, venant par Monthois, Grand-Pré, Croix-aux-Bois.

(Communiqué sous toute réserve).

Paris, 29 août, 1 h. 50 m. (Recue à 8 h. m.)

Le ministère de l'Intérieur a communiqué, sous toutes réserves, que de l'ensemble des dépêches de provenances diverses, il résulte que les troupes prussiennes continuent leur mouvement sur Rhetel et Vouziers.

On aurait aperçu les éclaireurs prussiens aux environs de ces villes. Vingt mille hommes auraient aujourd'hui traversé Châlons.

La cavalerie marche vers Epervain. Strasbourg et Phalsbourg résistent toujours énergiquement.

Paris, 29 août, 5 h. 40 m. du matin.

Un arrêté du général Trochu ordonne à tous les individus appartenant aux nationalités avec lesquelles la France est en guerre de sortir du département de la Seine dans trois jours.

Ils devront quitter la France ou se retirer dans le département de la Loire.

Les contrevenants seront livrés aux tribunaux militaires.

Paris, 29 août, 6 h. 50 matin.

Le Journal officiel dit que le total des souscriptions à l'emprunt est de 807,367,000, soit un excédant de 2,307,000.

Paris, 29 août, 6 h. 20 m. du soir.

Sénat.

Le Sénat a adopté à l'unanimité la loi militaire votée samedi par le Corps législatif.

Corps législatif.

M. Grandperret, répondant à M. Picard, dit que des instructions ont été données pour une rapide distribution de fusils aux gardes nationales.

M. Busson-Billault dit que les compagnies de chemin de fer ont pris des engagements formels de donner toutes les facilités aux familles voulant quitter Paris.

Paris, le 30 août 11 h. 46 du soir.

Le Ministre de l'Intérieur à MM. les Préfets. La marche de l'ennemi sur Paris, paraît arrêtée; le maréchal Mac-Mahon continue son mouvement. Il n'y a pas eu d'engagement sérieux.

Le siège de Paris.

Pourquoi le prince royal de Prusse, en marchant sur Paris, s'expose-t-il à être pris entre les fortifications de Paris et les deux armées réunies du maréchal Bazaine et de Mac-Mahon ?

Un de nos confrères fait à cette question la réponse suivante :

La Prusse joue en désespérée. La situation de ses armées est des plus fausses. Le maréchal Bazaine retient, annule, décime, les deux corps du prince Frédéric Charles et de Steinmetz, l'engorgement des blessés, la difficulté des approvisionnements, l'impossibilité de prolonger un effort qui épuise ; d'autre part la prompte organisation des forces françaises, le succès de l'emprunt, l'énergique entente de tous les partis, la marée montante du patriotisme indigné, tout oblige la Prusse à tenter un coup d'audace, qui est une sorte de défi à toutes les lois du bon sens et à toutes les règles de la stratégie.

Est-ce que l'armée du prince royal forte de 140,000 hommes au plus, peut espérer sérieusement investir Paris ? Elle ne pourrait y entrer que par l'une ou l'autre

de ces portes : une révolution, ou la trahison.

Une révolution est impossible, car l'étranger est là, et quand Paris fait des révolutions, c'est contre l'étranger et non en sa faveur. La trahison !... Le gouvernement et tous les bons citoyens veillent.

Paris sera pour les prussiens, s'ils arrivent, un boulevard inexpugnable.

Pour extrait : A. Laytou.

Soyons calmes

Soyons calmes, a dit M. Thiers à la séance du 26 août.

C'est le mot de la situation ! En ce moment où la destinée de la France se joue sur l'échiquier de la guerre, où nos soldats versent leur sang pour défendre leurs foyers et leurs familles, où la Nation s'arme et se prépare à de derniers efforts, à une lutte décisive, il faut que rien dans notre attitude et dans notre langage n'encourage les espérances et l'audace de l'ennemi.

S'agiter aujourd'hui, ce serait presque trahir la France, ce serait donner aux Prussiens cette force morale qui leur manque et les empêche peut-être, à l'heure qu'il est, de marcher sur Paris ; ce serait enfin enrayer l'élan de notre armée qui veut vaincre ou mourir, et qui, dans le cas peu probable où elle succomberait, compte sur nous pour la venger.

Il est inutile de chercher à le dissimuler, notre situation est grave, nous sommes en péril ; mais, il ne faut pas prétendre, comme le font certains journaux, que jamais danger plus grand ne menaça la France. Sans doute, le silence obstiné de Bazaine ne peut qu'entretenir nos inquiétudes ; mais notre crainte ne doit pas être exagérée.

figer. Cyani et Orio, presque enlacés l'un à l'autre, avaient repris leur attitude menaçante: l'épée nue à la main, profitant de cet instant de repos, ils respirèrent à pleine poitrine comme pour se préparer à recommencer la lutte.

— Pourquoi ce désordre et ces cris ? demandait-il sévèrement à l'accolouthos. — Je dois déclarer à César, répondit en s'inclinant le chef des Varangiens, que les deux nobles seigneurs Cyani et Mahpiero, ayant formellement refusé de me remettre leurs épées, j'ai cru qu'il était de mon devoir...

— Vous avez eu tort d'outrepasser mes ordres, interrompit rudement Comnène. Entendant l'empereur parler ainsi, Cyani et Orio abaissèrent lentement la pointe de leurs épées.

— On sert mal son maître, continua l'empereur, quand on le sert trop bien. Sortez ! Que Varangiens et Immortels se retirent dans la salle d'armes et qu'ils y demeurent jusqu'à ce qu'il me plaise de leur envoyer mes ordres.

Les soldats s'éloignèrent silencieusement, sous la conduite d'un centurion, en emportant avec eux leurs blessés, et Chrysanchir se disposait à les suivre, lorsque l'empereur le rappela. — Débarrassez-moi de ce sabre qui me pèse, dit-il en détachant sa ceinture à laquelle pendait son cimier de bataille, et prenez, en même temps, cette arme qui me gêne, continua-t-il en

Si Bazaine était gravement menacé, s'il était dans une situation désespérée, les dépêches prussiennes nous l'apprendraient bientôt, le Times entonnerait l'Hosannah !

En attendant des données certaines, patience !

Ayons confiance dans l'héroïsme de nos troupes et demandons sans cesse au gouvernement, de prendre, pour sauver la Patrie, des mesures radicales.

Dans toutes les classes de la Société, dans les ateliers comme dans les cercles, dans les mansardes, comme dans les salons, dans les petits hameaux comme dans les plus grandes villes, on se plaint de cette lenteur que l'administration apporte dans l'organisation de nos forces.

Partout, on demande des armes et des munitions ; partout, on brûle de marcher à l'ennemi. Pourquoi n'envoie-t-on pas des fusils en quantité suffisante dans chaque chef lieu de canton, ou tout au moins de sous-préfecture ?

Ce ne sont pas les fusils qui manquent. Le maréchal Le Boeuf a affirmé à la tribune que nous en avons trois millions dans nos arsenaux, et on en fabrique de nouveaux tous les jours. Qu'on nous les donne !

Quand on a engagé la Nation dans une guerre aussi terrible, aussi fatale, il faut lui faciliter tous les moyens de se défendre contre l'invasion. La laisser désarmée, c'est la trahir et la livrer.

Pourquoi dans chaque ville un peu importante ne forme-t-on pas sous la présidence du préfet, du sous-préfet ou du maire avec l'aide des notables, des anciens militaires, un Comité de défense chargé de prendre, en cas d'approche de l'ennemi, les mesures de première nécessité ?

Si, dès le début, on y avait songé, nous

remettant au chef des Varangiens un poignard au manche enrichi de diamants qu'il tira de sa robe.

L'accolouthos ne le prit qu'en hésitant, car il savait que l'empereur ne quittait jamais cette arme, qu'il la portait dans sa robe le jour et sous son chevet la nuit.

— Maintenant, reprit Manuel, retirez vous, et quoi qu'on entende, quoi qu'il arrive, que nul de vous n'ait la témérité de franchir ce seuil. Allez.

Chrysanchir, agenouillé devant l'empereur, se releva, et sortant à reculons, selon l'usage du palais, il ferma derrière lui la porte.

Les Vénitiens avaient assisté à toute cette scène avec un mélange d'étonnement et de curiosité ; appuyés tous deux sur le pommeau de leur épée, et la tête couverte de leurs toquets de velours, ils attendaient que l'empereur leur adressât la parole.

Comnène, le front pensif, se promenait à grand pas avec autant de calme que s'il eût été entouré de ses gardes ; sa longue robe de pourpre, que sa ceinture ne serrait plus à la taille flottait en larges plis, et sa chemisette de soie blanche entr'ouverte, soit avec intention, soit par hasard, laissait entrevoir sa poitrine velue. Peut-être avait-il à cœur de prouver aux deux ambassadeurs, qu'il ne portait sur la chair ni mailles, ni cuirasse d'acier.

Enfin, après avoir fait plusieurs fois le tour de la salle, il s'arrêta devant les deux Vénitiens : — Je crois, dit-il, que maintenant vous pouvez vous débarrasser à votre tour de ces armes qui vous gênent. — Tout-à-l'heure répondit hardiment Orio,

n'aurions pas eu sous les yeux ce spectacle désolant d'une ville de 50,000 âmes prise par quatre uhlands, d'un préfet et d'un maire recommandant à leurs administrés de bien accueillir les Prussiens.

Il faut profiter de l'expérience si chèrement acquise; il faut réparer nos fautes.

Hâtons-nous; il n'est pas encore trop tard.

Voilà ce que devraient réclamer chaque jour les journaux de la capitale et de la province.

Voilà ce que ne devraient jamais se lasser de répéter à la chambre ces députés qui se prétendent les vrais, les seuls mandataires du pays.

En ce moment la question de salut public doit dominer toutes les autres.

Quelques sujets de plainte que nous puissions avoir, trêve aux récriminations.

N'oublions pas que l'union fait la force. Il ne doit plus y avoir d'opinions ni d'arrière-pensées en présence de l'ennemi et surtout d'un ennemi comme les Prussiens.

Organisons en toute hâte la défense nationale; levons-nous en masse, mais, au nom de la patrie, en ce moment critique, soyons unis et soyons calmes.

Ne nous occupons que de la France et laissons de côté toute mesquine ambition, toute crainte personnelle!

Quels que soient nos griefs, n'oublions pas que le devoir de tout citoyen est aujourd'hui de se taire, si ce n'est pour demander des armes et pour crier: « Sus aux Prussiens! »

J. DELBAU.

**L'attitude de l'Europe.**

L'attitude actuelle de l'Europe est curieuse à étudier.

La Russie nous est favorable. Elle craint, si la Prusse triomphe, que la Baltique ne devienne un lac prussien.

L'Autriche se tait. Elle n'a pas oublié Sadowa, mais elle a été surprise par la déclaration de guerre; elle n'est pas encore prête.

L'Italie hésite, par crainte de la révolution. Sans cela, cent mille Italiens seraient déjà dans les provinces de l'Est et combattraient à côté de leurs frères d'armes de Palestro.

L'Angleterre, le pays mercantile par excellence, ne vise qu'à tirer les marrons du feu. Elle se réjouit intérieurement de nos malheurs; elle ne voudrait pas cependant que, grâce à de nouvelles acquisitions de territoire, la Prusse devint une puissance maritime de premier ordre. C'est ce qui arriverait si Bismark s'emparait des côtes de Hollande; et il chercherait à le faire, si ses soldats entraient à Paris.

L'Espagne est trop occupée chez elle pour se mêler de nos affaires.

La Belgique, la Suisse et la Hollande gardent une stricte neutralité.

Les Etats Scandinaves sont toujours sympathiques à la France; l'armée et la flotte danoises se préparent à nous aider.

Quant aux peuples opprimés, ils manifestent hautement leur affection et leurs préfé-

rences. La Pologne et l'Irlande portent le deuil de nos échecs; et Cracovie et Dublin illuminent à la nouvelle de nos victoires.

C'est que la Pologne et l'Irlande sont les sœurs de la France.

C'est que la Pologne est la France du Nord; c'est que les Irlandais ont du sang celtique dans les veines.

En résumé la majorité des peuples de l'Europe nous est sympathique et favorable.

Les Prussiens révoltent tout le monde par leur morgue et leurs cruautés.

Mais fussions-nous abandonnés de tous, n'eussions-nous en Europe que des envieux et des ennemis, la France pourrait toujours, à ceux qui lui demanderaient quelles ressources lui restent, répondre comme Médée: « Moi, moi seule, et c'est assez. »

J. DELBAU.

**Les correspondants militaires**

Parmi les journalistes de Paris qui se sont obstinés malgré les avis du gouvernement, à suivre les mouvements des armées, se trouve M. Georges Jeannerod, naguère attaché à la rédaction du *Temps* et actuellement un des correspondants de *l'Electeur libre*.

Il est évident pour tout homme qui connaît un peu la guerre moderne, que ces Messieurs, n'étant admis officiellement dans aucun état-major de l'armée active et rodant au hasard, ne doivent voir que la fumée des canons, la grande masse de poussière; et qu'errant entre les colonnes de deux armées ils se trouveront exposés gratuitement aux plus grands dangers.

Effectivement, plusieurs d'entre eux ont été fait prisonniers par les Prussiens. Ils ont été obligés de postuler humblement leur relâchement; et, reconduits sur la frontière de France, ils ont été encore pris par les paysans français pour des espions de l'ennemi.

Et qu'ont ils apporté à la presse parisienne de leurs pérégrinations tragico-comiques?

Quelques bravades en paroles des troupiers avant la guerre, et plus tard quelques tableaux attristants des ambulances, des maraudages, choses bien communes à la guerre, qui n'ont aucune influence sur le succès final et qu'il vaut encore mieux ne pas étaler devant le public.

Quelques-uns de ces écrivains ont même trace des parallèles entre l'aspect de l'armée française et de celle de l'ennemi, entr'autres M. Jeannerod.

Il est facile de prouver qu'il se trompe complètement dans ses appréciations sur les inconvénients de notre système de remplacement militaire et sur le corps des officiers d'état-major; et nous ne comprenons pas comment un journal qui se respecte peut ouvrir en ce moment ses colonnes à des critiques si malveillantes et surtout si peu fondées.

Nous prouverions aisément que le remplacement existe en réalité chez les Prussiens car les jeunes gens riches ne servent qu'un an, et font faire leur service moyennant finances; et nous ne pouvons croire que nos généraux aient besoin de recourir à tout moment à leur état-major comme le prétend le correspondant de *l'Electeur*.

Un général français peut consulter quelquefois un officier de l'état-major, comme

un général prussien consulte pour certains mouvements l'ingénieur qui lui est attaché. Mais de là à se laisser toujours conduire par le bout du nez, il y a une grande différence et quelques cas particuliers (si même ils existent) ne signifient absolument rien et ne peuvent servir à établir une règle et à tirer une conclusion générale.

J. MALINOWSKI,  
Ancien officier d'état-major de l'armée polonaise.

**Revue des Journaux**

**CONSTITUTIONNEL.**

On lit dans *le Constitutionnel*:  
« En dépit de tous les bruits contraires, nous pouvons affirmer que le plus parfait accord règne entre M. le général Trochu, gouverneur de Paris, et l'Impératrice régente, la Chambre, le Cabinet et M. le préfet de police. »

« En ce moment toutes les volontés, tous les cœurs, tous les bras sont unis pour repousser l'ennemi. »

« Tenter de diviser les esprits en mettant en circulation des rumeurs mensongères, dont les Prussiens ne peuvent que se réjouir, c'est bien mal comprendre les devoirs qu'imposent l'honneur national et le patriotisme. »

Nous empruntons à la correspondance militaire du *Constitutionnel* l'extrait suivant:

« Reims, 28, 10 h. du s. »

« Les mouvements de Mac-Mahon ont produit un effet inattendu, l'ennemi a évacué Châlons et se replie sur Vitry-le-Français dans la crainte d'être coupé. »

« Bazaine ne reste pas inactif; on m'assure à l'instant qu'il a refoulé avant-hier, 75,000 prussiens derrière la Moselle et qu'il est sur le point d'opérer sa jonction avec Mac-Mahon. De toute façon, le prince Frédéric-Charles a eu de mauvaises nouvelles, car il s'est retiré précipitamment et a suspendu sa marche sur Paris. »

« Notre avant-garde a battu ce matin l'avant-garde ennemie à Attigny, près Vouziers. Une grande bataille est proche, ayez confiance. Un officier de uhlands disait hier au grand Mourmelon: « Nos sommes dans une mauvaise position; nous avançons trop loin, nous resterons tous sur le terrain. »

**MONDE.**

Quelques considérations du *Monde* sur l'avenir que les ambitions prussiennes préparent à l'Europe.

« Personne en Allemagne n'admet la bonne foi des souverains de Prusse, de Bavière et de Wurtemberg à croire à l'autonomie de ces deux derniers royaumes. La ligne des neutres aura à examiner plus tard jusqu'à quel point il convient que la Prusse s'étende. Puisque la Prusse aspire à la position qu'avait la France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, elle ne trouvera pas mauvais que les puissances se coalisent pour limiter son ambition. Si, par lâcheté ou par faiblesse, les puissances s'y refusent, la France s'y emploiera de son mieux, en ce qui la concerne. »

**JOURNAL DES DÉBATS.**

Se plaçant au même point de vue, le *Journal des Débats* s'exprime ainsi: « Les raisons que l'on peut avoir en

Russie et en Autriche d'envisager avec inquiétude l'éventualité d'un triomphe définitif de la Prusse sont fort aisées à comprendre. Il n'est pas douteux que la Prusse victorieuse absorberait les provinces allemandes de l'Autriche; et, d'autre part, il est manifeste que le développement démesuré de la puissance prussienne créerait un danger permanent pour la Russie. Il y a donc dans la guerre, qui commence une question d'équilibre européen à laquelle on ne saurait pas plus rester indifférent à St-Pétersbourg qu'à Vienne. »

**L'UNION.**

On lit dans *l'Union*:  
« Si Paris est assiégé, la Chambre continuera à y tenir ses séances. Elle a de grands exemples à donner, d'importantes résolutions à prendre, une haute vigilance à examiner. Nous ne lui demandons pas des discours, mais des actes, elle s'affaiblirait dans des discussions oiseuses. »

Pour extrait: A. Layton.

**Nouvelles du Jour**

Hier, est entré en rade de Cherbourg une nouvelle prise faite sur la marine prussienne. C'est un trois mâts venant d'Amérique, et capturé à l'entrée de la Manche par le croiseur français *Catinal*, capitaine Mouchez.

Toutes les nombreuses embarcations chargées de marchandises qui stationnaient sur la Marne, la Seine et les canaux arrivent dans Paris et dans quelques jours, la Seine en sera couverte.

Hier matin, à 11 heures, ont voyait passer sous les ponts des Arts et du Carrousel, remorqués par les petits bateaux omnibus, deux grands radeaux chargés d'artilleurs et de pièces d'artilleries du plus gros calibre.

Hier au soir, à quatre heures et demie, deux ambulances au grand complet, l'une se nommant ambulance Néerlandaise, l'autre, celle du docteur Tardieu, sont parties pour l'armée.

Dans les 80 quartiers des 20 arrondissements de Paris, une commission est organisée pour secourir les indigents.

Nous recevons communication de la lettre suivante, adressée par M. le comte de Chambord à M. le comte de Flavigny, président la Société internationale de secours aux blessés:

« 22 août 1870. »

Monsieur le comte,  
« Condamné par l'exil à la douleur de ne pouvoir combattre pour ma patrie, j'admire plus que personne les prodiges de valeur de notre héroïque armée, et je veux du moins venir en aide autant qu'il est en moi, à nos soldats blessés, en accomplissant le plus saint des devoirs. Je leur offre pour asile le château de Chambord que la France m'a donné en des temps plus heureux et dont j'aime à porter le nom en souvenir de mon pays. »

Recevez l'assurance de tous mes sentiments.  
« Henri. »

Il résulte d'une lettre écrite à *l'Univers*, que les Prussiens se sont conduits à Marienthal (Bas-Rhin), en véritables Vandales. Il y avait dans l'Eglise une statue de la Vierge qu'on y vénérât depuis plus de six siècles.

Après l'avoir couverte de boue, ils l'ont

coiffée d'un casque, ont mis dans sa main un balai, et s'en sont ensuite servis comme d'une cille. Ils l'ont criblée de balles, et pour achever leur œuvre de dévastation, ils ont mis le feu à l'Eglise.

Toute réflexion est inutile.

« Voici, dit *l'Opinion nationale*, les informations qui nous viennent d'une source parfaitement honorable et sûre: »

Un lieutenant-colonel d'artillerie est arrivé blessé à Paris, où il vient se faire soigner.

Il a raconté que le 23 ou le 24, nous ne savons pas au juste, a eu lieu une grande bataille dans laquelle précisément, il avait reçu la blessure qui l'amène à Paris.

Dans cette bataille, nos troupes auraient fait des Prussiens une telle boucherie, que ce lieutenant-colonel, qui manœuvrait les mitrailleuses françaises, aurait pu abriter ses pièces derrière les cadavres ennemis, entassés à une hauteur suffisante pour lui servir de parapet.

Nous le répétons, la source d'où vient ce récit est parfaitement sûre:

« A en croire le *Figaro* et nous ne demandons pas mieux que de le croire, il résulterait d'une dépêche adressée du quartier général prussien, à Saint-Pétersbourg, communiquée à M. de Beyens, que l'armée du prince Frédéric-Charles serait en pleine retraite sur Nancy, et que l'armée de Falkenstein, surprise par le débordement des eaux près de Metz, se trouvait comme enfoncée dans une île et plus que compromise. »

Nous apprenons de source certaine, dit le *Constitutionnel*, qu'avant d'ordonner à l'armée du prince royal de marcher sur Paris, le roi Guillaume a tenu, à Pont-a-Mousson, un conseil de guerre auquel assistaient les princes de la famille royale et tous les généraux.

Dans ce conseil, l'avis unanime des hommes de guerre était de prendre position sur le terrain occupé et de se fortifier sur la rive droite de la Moselle.

Seul, le vieux roi a été d'un sentiment contraire: « Je veux marcher sur Paris, a-t-il dit; et je veux voir avant peu ces fanfarons de Parisiens à mes pieds. »

On lit dans une lettre adressée à M. Coulon, de l'Opéra, que l'armée française aurait remporté ces jours-ci un avantage signalé.

De nombreux canons auraient été pris. Les bagages du roi de Prusse auraient été capturés.

Une division ennemie aurait été culbutée dans la Moselle.

La personne qui a écrit cette lettre est digne de toute confiance; cependant nous ne donnons cette nouvelle que sous toutes réserves.

On lit dans le *Journal officiel*:

Des réserves considérables destinées à l'approvisionnement de Paris sont faites par les soins de l'administration; elles s'accroissent encore tous les jours. Toutefois, le préfet de la Seine croit devoir engager les habitants à se pourvoir eux-mêmes à l'avance, dans la mesure de leurs besoins et de leurs ressources, des diverses denrées alimentaires susceptibles de conservation et de durée.

L'intérêt de la défense, plus encore que celui des subsistances, demande aussi que les personnes hors d'état de faire face à l'ennemi s'éloignent de Paris.

elles ne nous gênaient pas, je vous jure.

Autrefois, interrompit Cyani, l'hôte était sacré, et c'était une noble et sainte coutume; mais les temps ont changé. Quand un empereur vous convie à prendre votre part d'un festin il ne suffit pas, comme jadis, d'apporter au banquet un vaillant appétit, il faut encore apporter une vaillante épée.

Qu'est-ce qu'une vaillante épée? demanda froidement Comnène. — L'arme la plus terrible, dans la main d'un lâche, est une arme inutile, — ce qui fait l'épée c'est le cœur. Vous avez bravement tenu pied tout-à-l'heure, seigneur Cyani, et qu'avez-vous en main? — J'aimerais mieux l'épée de bois d'un bouffon qu'une semblable lame, voyez plutôt.

Et prenant courtoisement l'épée du Vénitien, que celui-ci lui abandonna sans défiance, il en serra la pointe entre ses dents comme dans un étui, et opérant avec la main une légère pression sur la garde, il fit voler la lame en éclats. Cyani frissonna en voyant à quelle arme il avait confié sa vie.

Quant à la jaque que je devine sous vos vêtements, je ne voudrais pas m'en servir comme de filet à prendre les oiseaux, car rien qu'avec leur bec ils en rompraient les mailles.

Blasphème! s'écria Orio, en portant ses deux poings crispés à son front, parler ainsi de cette excellente cotte de mailles qui me vient de Tolède!

Tenez, continua-t-il, en enrouvrant orgueilleusement son pourpoint, voici mon épée,

passer-moi-la donc au travers du corps; par Saint-Marc! vous me ferez plaisir. Essayez...

Non, reprit Comnène, en repoussant doucement l'arme qu'Orio lui tendait avec obstination, la preuve que je vais vous donner vous suffira, je pense.

Et sans efforts, comme s'il se fût simplement agi de déchirer une étoffe de soie, prenant entre ses deux mains la jaque d'Orio à sa naissance, il en brisa les mailles depuis le col jusqu'à la ceinture. Le Vénitien demeura stupéfait.

Ceci prouve, continua Manuel, que mal armés, comme vous l'étiez, vous n'en avez pas moins tenu tête à deux cents hommes aguerris, et que vous êtes de rudes compagnons tous les deux. Aussi, mes nobles et braves seigneurs, suis-je venu vous offrir la paix à des conditions honorables pour tous. Veuillez vous asseoir et m'écouter.

En parlant ainsi, l'empereur s'étendit sur le divan, au milieu de l'amas de coussins éventrés par Orio, et invita de la main les deux ambassadeurs à vouloir bien l'imiter.

Cette gracieuse invitation du souverain embarrassa légèrement Orio. Il jeta autour de lui des regards obliques; cherchant si, au milieu de tous les débris épars qui jonchaient le parquet, il n'apercevrait pas une escabelle intacte. Mais ne voyant rien qui pût honnêtement figurer un siège, il préféra ne pas s'asseoir.

Que César, dit-il avec une certaine dignité, nous permette de l'écouter avec le respect qui lui est dû, c'est-à-dire debout.

Cyani, malgré les graves préoccupations qui assiégeaient son esprit, ne put s'empêcher de sourire, et l'empereur, qui attribuait la détermination d'Orio à un excès de politesse, ne crut pas devoir rester assis; il se leva donc, et prenant les deux ambassadeurs par le bras:

— La mesure politique que j'ai cru devoir prendre à l'encontre de la république de Venise, dit Comnène, porte malheureusement, je le sais, une grave atteinte à votre réputation.

— Et à celle de l'empereur, interrompit Malpietro.

— Le sénat, continua Manuel, ne va pas manquer de vous taxer, quoiqu'à tort, d'imprudence et d'incurie.

— Et vous de trahison, continua Orio, sur le même ton. Allons, allons, j'aime encore mieux notre rôle que le vôtre.

— Venise, ajouta Manuel, sans se préoccuper de cette interruption, Venise est une mère sans entrailles pour ceux de ses enfants que la fortune n'a pas secondés. Si elle a d'éclatantes fanfares et de splendides ovations pour ses triomphateurs, elle a des conseils mystérieux et terribles qui condamnent les vaincus.

— Et pour nous soustraire au déplorable sort qui nous attend à Venise, interrompit Cyani, vous avez la prévoyante bonté de nous retenir prisonniers dans le palais de Blaquerna!

— Cette attention paternelle nous touche profondément, dit Malpietro.

— Abandonnez votre ingratitude patrie, et je vous offre à ma cour honneurs et dignités, et si Ve-

nise confisque vos biens, je vous ferai plus riches que vous ne l'avez jamais été. Marchons ensemble. Trois hommes de tête et de courage qui s'entendent portent aisément un fardeau que dix autres ne pourraient remuer. A nous trois, nous accomplirons la tâche immense que Dieu semble m'avoir imposée, et sous le faix de laquelle ploient parfois mes robustes épaules. Nous réaliserons la sainte pensée qui a conduit tant de valeureux chevaliers en Palestine, et peut-être fondrons-nous un jour notre église avec celle de Rome; qui sait? Toi, Cyani, continua-t-il en serrant la main du Vénitien, tu seras mon premier ministre et mon conseiller. Orio, j'offre à ta dévotante ardeur, à tes fougues instinctives, le commandement de mes plus braves cohortes et de mes Anglo-Saxons. Nous combattrons si vaillamment ensemble, nous accomplirons de si glorieux faits d'armes, que nous étonnerons le monde; le veux-tu?

Cyani retira sa main, et détourna la tête.

Pourquoi ne me nommez-vous pas tout de suite chef de vos enuques, fit Orio, pendant que vous êtes en train de me comblé de vos faveurs?

Prenez garde! interrompit Manuel Comnène, une fois entre les mains du sénat de Venise, vous aurez un terrible compte à régler.

Nous saurons nous défendre, dit Cyani.

Moins aisément que vous ne le supposez, car, à navire brisé, tous les vents sont contraires.

Je ne sais si je reverrai jamais Venise,

mais j'aime mieux y rentrer la honte au visage qu'une tache au cœur.

Le succès justifie tout, interrompit Comnène. La politique est une mer où se noient seuls ceux qui ne savent pas nager.

Comme l'imprudent qui réchauffe à son foyer le serpent de la trahison doit être un jour ou l'autre étouffé dans ses replis, dit Valeriano, que Votre Majesté s'en souvienne.

« Votre dernier mot, mes seigneurs, demanda l'empereur après un moment de silence? — Eh bien! répondit Cyani, je préfère l'honneur d'être le prisonnier de César au déshonneur d'être son premier ministre, et je lui rends mon épée. »

Par saint Marc! s'écria Orio, je n'aurais pas mieux dit.

Je n'accepte pas plus votre dernier mot que votre épée, reprit Manuel; la nuit porte conseil, nous nous reverrons demain!

Et saluant les deux Vénitiens, il sortit en ayant soin de fermer la porte après lui.

La suite au prochain numéro.

**LE TOUR DU MONDE** Nouveau journal, publié sous la Direction de M. Edouard Charton et illustré par nos plus célèbres Artistes. Bureaux boulevard St-Germain, 77, Paris.

L'armée du Prince Royal emmène avec elle un immense matériel, dont le passage éprouve de grandes difficultés. Des rapports attestent que les troupes ennemies marchent avec hésitation, craignant d'être inquiétées ou coupées.

Un grand nombre de recrues du landsturm (hommes de 50 à 60 ans) figurent dans l'armée qui se dirige sur Paris.

Des dames de Francfort, de Berlin et de Cologne ont cru devoir prodiguer des soins aux officiers français blessés prisonniers. Aussitôt les feuilles allemandes ont crié à la trahison et demandé que pour prévenir le retour de pareils scandales toute communication soit interdite entre les prisonniers et le public.

Le blocus des côtes prussiennes fait énormément souffrir les fabriques allemandes, par la raison que le charbon leur manquera complètement. L'abandon de plusieurs maisons importantes cause, dans la ville, une émotion bien légitime. Le conseil municipal, dans sa dernière séance, a décidé qu'un énergique appel serait fait au patriotisme de nos concitoyens, il les invite à ne pas abandonner leurs foyers. Les événements actuels peuvent nous imposer de lourdes charges : elles doivent être partagées par tous.

L'administration municipale, le cas échéant, se verrait contrainte de faire ouvrir les portes des maisons qui seraient délaissées.

Marseille, 27 août, soir. On mande d'Alger que les enrôlés volontaires Kabyles et Arabes affluent ; ils demandent à partir immédiatement pour venger leurs frères.

Soixante espions Prussiens ont été arrêtés hier, aux abords du Corps législatif.

Frontière Belge, 28 août. Des nouvelles apportées à Goblenz par un officier prussien, annoncent qu'un quartier-général on considère comme indispensable de frapper promptement un grand coup, chaque jour de retard causent à l'armée prussienne des pertes s'élevant à plusieurs milliers d'hommes.

Les bateaux à vapeur du Rhin sont uniquement employés à transporter les blessés.

La nouvelle de l'attitude énergique de Paris déconcerte les Allemands qui sentent que la prolongation de la guerre peut devenir désastreuse pour l'Allemagne.

Le roi de Prusse vient de signer lui-même le démenti de la dépêche par laquelle il annonçait à la reine Augusta, sa prétendue victorieuse du 18.

On mande de Pont-à-Musson qu'il a destitué le général Steinmetz.

Metz, 28 août. Les pertes énormes subies par l'armée du général Steinmetz ont amené sa disgrâce. Cette armée est dans un tel état de désorganisation que l'on n'a pu trouver un général qui consentit à accepter la responsabilité de la commander et qu'elle vient d'être fondue dans celle du Prince Royal de Prusse.

**Exécution de l'espion Hart.**

Le lieutenant, Hart, condamné à mort par le 2<sup>e</sup> Conseil de guerre et dont le pouvoir en révision avait été rejeté hier, a été fusillé ce matin à l'Ecole militaire.

A 5 heures il a été prévenu de sa fin prochaine par l'entrée dans sa cellule de M<sup>r</sup> Hoth, de Lille, pasteur protestant. Trente minutes après, Hart, partait dans une voiture cellulaire escortée de douze gendarmes à cheval. On s'est dirigé vers l'Ecole militaire dans la cour de laquelle on arrivait à 5 heures 3/4. Là, il a fallu faire attendre le condamné ; l'exécution était ordonnée pour 6 heures.

La cour de l'Ecole était occupée par toutes les troupes de la caserne, sous les armes. C'étaient des grenadiers, des lanciers, des guides et des cuirassiers. Le Colonel, le major commandant la place, un chef d'escadron d'état major et un capitaine de place étaient présents.

Lorsque le lieutenant Hart est descendu de voiture il a jeté un coup d'œil sur ces troupes assemblées et il a fait plusieurs mouvements de tête. Il a été conduit dans un endroit de la cour où l'on ferre les chevaux et qui forme une sorte de réduit à ciel ouvert. Hart s'est placé contre le muret face le peloton d'exécution composé de deux sous-officiers, de quatre caporaux et de six premiers soldats du 42<sup>e</sup>. Deux sous-officiers se trouvaient derrière le peloton avec armes chargées.

Le condamné a refusé d'abord de se laisser attacher les mains. Il voulait, disait-il,

mourir en soldat. Cependant il a cédé. Il s'est laissé ensuite bander les yeux, mais il voulait commander le feu. M<sup>r</sup> le commis greffier Codout, adjoint, a donné lecture du jugement de condamnation. Au moment où le condamné a cru que cette lecture était terminée il a crié : Jone ! feu ! mais ce n'était pas ce signal que le peloton attendait. La dernière syllabe du jugement était à peine terminée que l'officier commandant le peloton a tiré son épée, les soldats ont couché en joue, l'épée s'est abaissée et 12 coups de feu ne formant qu'une détonation sont partis. Le condamné tombait avec la détonation percée au cœur d'un trou énorme : tous les projectiles avaient pris la même direction. Le corps du supplicié, mis tout habillé, dans un cercueil a été conduit au cimetière Montparnasse.

Ordre a été donné d'afficher le jugement de condamnation sur les murs de Paris.

**Pertes des Prussiens.**

Amsterdam, 25 août, soir.

Nos journaux publient des correspondances d'Allemagne qui établissent les pertes subies par les armées allemandes, d'après un bureau de statistique établi à Trèves.

Le chiffre total de ses pertes jusqu'au 17 août, serait déjà de 150,200 hommes, soit 79,483 tués ou disparus, 67,617 blessés et 3,100 morts de maladie.

(On remarque que dans le compte ci-dessus ne sont pas comprises les pertes du 18 août, les plus grandes qu'ait encore subies l'armée allemande.)

On parle également de batailles qui auraient eu lieu le 22 ou le 23, dans lesquelles, d'après le dire d'un lieutenant colonel, 80,000 hommes de troupes ennemies, auraient été mis dans un tel état de déroute que le sol était jonché de fusils que les soldats prussiens auraient jetés en fuyant.

On lit dans le Figaro : Plusieurs journaux ont désigné, ces jours derniers, aux poursuites de l'autorité militaire quelques femmes du monde — et du meilleur monde — qu'ils accusaient clairement de trahison. Le nom d'une ancienne dame d'honneur de l'impératrice a été mêlé à ce que nous considérons comme d'ignobles cancanes.

Si, comme on nous l'assure, ce fait auquel nous nous refusons encore à croire, est exact, une chose doit nous consoler, c'est que cette dame n'est pas Française : elle est d'origine bavaroise. Elle est très-bien vue à la cour de Prusse, notamment par la reine Augusta, dont elle est l'intime amie.

Nos lecteurs comprendront que nous ne donnions pas de plus longs détails sur cette triste affaire. Une erreur aurait pu être commise ; nous le souhaitons sans trop oser l'espérer.

On murmure, en outre, les noms de deux ou trois dames haut placées. Une enquête est ouverte sur ce fait.

Pour extrait : A Layton.

**Respect aux personnes et aux biens**

M. Le Ministre de l'intérieur a adressé aux préfets la circulaire suivante :

« Monsieur le préfet, un acte de sauvagerie a été accompli récemment à Nontron, et sera l'objet de la réprobation générale. Un citoyen a été brûlé vif au milieu d'une population qui n'a pas eu l'énergie de s'opposer à un crime aussi odieux. Le renouvellement de pareils faits couvrirait notre pays de honte aux yeux de l'Europe et du monde civilisé. Sur d'autres points, les accusations les plus fausses, les plus injustes ont été portées contre des citoyens honorables.

« Dans les temps d'épreuves que nous traversons, l'union s'impose à tous, et les haines particulières doivent s'effacer plus que jamais devant la nécessité de repousser l'ennemi commun.

« Attachez-vous donc à bien faire comprendre autour de vous ce que la patrie attend de tous ses défenseurs, et réprimez énergiquement toute attaque violente contre les propriétés et les personnes. Faites appel à tous les honnêtes gens, et encouragez-les à livrer aux tribunaux ceux que la passion égare ou que la haine et la cupidité excitent.

« Je compte à la fois sur votre vigilance et sur votre patriotisme pour flétrir et punir les tentatives dirigées contre la sûreté des personnes et la tranquillité de l'état.

« J'ajoute que, quand le Gouvernement a envoyé des conseillers d'Etat dans les départements pour hâter et activer, par tous les moyens possibles, l'armement des gardes mobiles, je leur ai dit : Portez partout des

paroles de conciliation et de concorde ; dans les luttes politiques, il y a des rivalités, il y a des rancunes, il y a des antipathies, il y a des inimitiés. Il ne faut, ni s'en étonner ni s'en plaindre ; c'est le jeu régulier des gouvernements libres. Mais, aujourd'hui, ce serait un crime de ne pas tout oublier ; ne vous occupez donc pas, vous, agents du gouvernement de savoir comment tel citoyen a voté, mais comment il voudra agir, et, quand vous trouverez chez lui le sentiment patriotique qui vous anime, mettez loyalement votre main dans la sienne, et marchez ensemble pour le salut et la défense de la patrie. »

La lettre que l'on vient de lire est la conséquence du déplorable événement de Hauteveye. On sait que dans cette commune M. de Moneys a été brûlé impitoyablement par des paysans.

Honte à ceux qui cherchent, par des rumeurs malveillantes à égarer les esprits et à exciter une guerre civile qui, dans les circonstances actuelles, aurait pour effet de nous diviser au moment où l'union doit faire notre force, et de livrer la Nation aux Prussiens.

De pareils actes ne peuvent qu'être l'œuvre d'hommes intéressés au désordre. Les autorités préposées à la sécurité publique, avec le concours des bons patriotes, des honnêtes gens, sauront déjouer, réprimer énergiquement de si coupables projets.

LOUIS LAYTON.

**Bulletin Vinicole**

St Vite-sur-Lot (Lot-et-Garonne), le 26 août. — Vastes vignobles les plus importants du pays, produisent des vins noirs très recherchés du commerce pour coupages, des vins très bons, pouvant supporter le voyage en toute saison.

Voici nos prix, paiement comptant ou valeur à notre satisfaction, pris en gare de Monsempron-Libos, le tonneau logé de 4 barriques 912 litres.

Côte de Cahors, 1<sup>re</sup> qualité, noirs de 300 à 350 fr.

Vins de table une bonne couleur 280 à 320 francs.

Sancerre (Cher), 26 août. — L'état de la vigne est satisfaisant, la température a été bien favorable depuis une quinzaine de jours nous avons eu de l'eau deux ou trois fois ce qui a fait du bien au raisin. Il est gros et serré de grains et est presque mûr, d'ici une quinzaine de jours la vendange sera ouverte ; on espère une bonne qualité et comme quantité les deux tiers d'une bonne vinée.

Les vins du pays ne sont pas recherchés pour le moment, les vins vieux se conservent bien et les vins de 1869 ne laissent rien à désirer on commence le deuxième soutrage il se fait dans de bonnes conditions.

Voilà le prix des vins de Sancerrois 1868 70 à 80 francs les deux hectolitres logés, les 69 de 60 à 70 fr. quant aux 1865 il n'en reste que quelques celliers.

Montpellier (Hérault), 26 août. — Le mardi 16 août, notre marché a été nul pour tous les articles.

Notre commerce de vins se trouve dans une position très grave, ne pouvant expédier par chemin de fer les vins qui restent encore dans les foudres, et cela à la veille d'une récolte qui donnera des excédents considérables.

Narbonne (Aude), le 26 août. — Pouvons-nous parler des affaires en ce moment et ne conviendrait-il pas mieux de se taire, afin de reporter toutes les forces vives de la nation vers le but patriotique qu'elle poursuit ; chasser l'étranger !

Il n'est nullement question d'achats de vin en ce moment. Au contraire, le propriétaire voit avec inquiétude approcher le moment des vendanges, sans qu'il ait pu obtenir du commerce l'enlèvement des vins achetés depuis longtemps. Il faut pourtant faire de la place à la récolte nouvelle dont la cueillette pourra commencer dès le 1<sup>er</sup> septembre au plus tard.

**Chronique locale**

Madame de Jessaint, ayant fait adresser à Madame la comtesse de Flavigny, présidente du comité de secours aux blessés, la somme de 3,000 francs provenant des souscriptions de plusieurs communes du département, ainsi qu'une grande quantité de linge, en a reçu la lettre suivante :

« Madame la Vicomtesse, Je vous dois de nouveaux remerciements pour votre infatigable bonté et ce don généreux de trois mille francs que je viens de

recevoir. Puis-je espérer que vous voudrez bien faire parvenir à ces généreux habitants de votre département, l'expression de notre reconnaissance.

« Veuillez agréer, etc.

« Comtesse de FLAVIGNY »

**Levée de la classe de 1870**

Trage au sort, 9 heures du matin. Conseil de révision, 1 heure du soir. Aux dates ci-dessous indiquées :

**Arrondissement de Cahors.**  
Lundi 5 septembre, Cahors (Nord).  
Mardi 6 — St-Géry.  
Mercredi 7 — Limogne.  
Jeudi 8 — Lalbenque.  
Vendredi 9 — Cahors (Sud).  
Samedi 10 — Castelnau.  
Lundi 12 — Montcuq.  
Mardi 13 — Luzech.  
Mercredi 14 — Puy-l'Evêque.  
Jeudi 15 — Cazals.  
Vendredi 16 — Catus.  
Samedi 17 — Lauzès.

**Arrondissement de Figeac.**  
Lundi 5 — Figeac (Est).  
Mardi 6 — Latronquièrre.  
Mercredi 7 — St-Céré.  
Jeudi 8 — Bretenoux.  
Vendredi 9 — Lacapelle.  
Samedi 10 — Livernon.  
Lundi 12 — Figeac (Ouest).  
Mardi 13 — Cajarc.

**Arrondissement de Gourdon.**  
Lundi 5 — Salviac.  
Mardi 6 — St-Germain.  
Mercredi 7 — Laquastide-Murat.  
Jeudi 8 — Gramat.  
Vendredi 9 — Vayrac.  
Samedi 10 — Martel.  
Lundi 12 — Souillac.  
Mardi 13 — Payrac.  
Mercredi 14 — Gourdon.

Les remplaçants seront reçus le 19 septembre à la Préfecture, à Cahors, à 4 heures du soir.

Par décision de Mgr : M. Rosières, vicaire de Luzech a été nommé curé d'Anglars.  
M. Mariat a été nommé vicaire de Luzech.

On nous prie d'annoncer que le Concours qui devait s'ouvrir à Paris, le 19 septembre prochain, pour la chaire de zootechnie et de zoologie à l'Ecole Impériale d'agriculture de Grignon, est ajournée.

On fera connaître ultérieurement l'époque à laquelle les épreuves auront lieu.

M. Barbarin proviseur du Lycée de Lorient, vient d'être nommé proviseur du Lycée de Rodez.

On nous annonce que M. Richaud, proviseur du Lycée de Cahors vient d'être nommé chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur. C'est une digne récompense du zèle et du dévouement que M. Richaud apporte dans l'exercice de ses importantes et officielles fonctions.

La commission régionale chargée de procéder aux examens définitifs pour l'admission à l'Ecole des arts et métiers se réunira à Agen le 19 septembre prochain pour examiner les candidats du Lot, de Lot-et-Garonne et du Gers.

Son Excellence M. le Ministre de l'Instruction publique, après s'être entretenu avec son collègue du département de la guerre, a décidé, le 23 août courant, que les fonctionnaires âgés de 25 à 35 ans qui, antérieurement à la loi du 10 août 1870, exerçaient dans les lycées et collèges, en vertu d'une nomination ministérielle, pourraient être maintenus dans leurs foyers, en contractant l'engagement de servir dix ans dans l'enseignement public.

Ces dispositions s'appliquent aux membres de l'enseignement supérieur et de l'enseignement primaire.

En conséquence, les fonctionnaires qui se trouveraient dans ces conditions sont invités à faire parvenir, dans le plus court délai possible, les engagements décennaux à l'inspection académique.

Ces engagements devront être souscrits, suivant les formules usitées où il suffira de faire les modifications que porte la circonstance, et accompagnés des pièces réglementaires ; la date de la nomination ministérielle ou préfectorale devra s'y trouver mentionnée.

Une commission italienne de secours aux blessés de l'armée française vient de s'organiser à Paris, rue Taitbout, 24.

Elle fait appel à la générosité de tous les Italiens résidant en France.

**SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE**

en faveur

DES BLESSÉS DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER

Total des listes précédentes 32,524 12  
Quatorzième Liste.

Facteurs du bureau de St-Céré.

Laplagne 1 fr.; Marly 1 fr.; Brunet 1 fr.; Durand 1 fr.	4 »
Commune de Payrac	817 40
Commune de Cajarc	686 90
Commune d'Espédaillac	474 10
Commune de Gindou	262 »
Commune de Maxou	127 »
Ecole de l'instituteur de Douelle	8 80
M. Palot instituteur à Lacamadourcet et ses élèves	10 40
Les habitants de Lacamadourcet	88 55
Commune du Bastit	244 50
Commune de Vire	257 10
Commune d'Uzech	112 15
Commune de Lamothe Fénelon	266 35
— de Loupiac	262 30
— de St-Jean Lespinasse	173 85
— de Cressensac	224 »
— de St-Projet	264 »
— de St-Chamarand	95 10
— de St-Clair	215 50
— de Camboulet	175 45
— de Quissac	58 60
— de Viac	182 10
— de St-Caprais	86 10
— de Pontcirq	248 20
— de St-Médard	131 70
— de Montgesty	65 30
— de Montcléra	206 70
— de Glanes	27 15
— de Lagardelle	73 10
Ecole communale de Mauroux	35 »
Total	38,317 91

**Evêché de Cahors.**

Dons en argent et en linge pour les blessés de l'armée du Rhin.

2<sup>me</sup> Envoi.

Catus	440 f	»	1	ballots de linge
Latronquièrre	92	»	»	»
Cuzac	36	»	»	»
L'Hospitalet	60	»	»	»
Vaylats	120	»	»	»
Belfort	60 45	»	2	»
Lalbenque	40 50	»	3	»
St-Hilaire (Lalbenque)	40	»	»	»
Paillan	30	»	»	»
Cieurac (Lalbenque)	12	»	»	»
Larozière	36 50	»	1	»
Mechmont de Guerre	25	»	»	»
Labastide-du-Vert	48	»	2	»
Segos	14 80	»	»	»
Cournou	40	»	1	»
Pasturat	30	»	»	»
Bouziès-Bas	20	»	»	»
Bouziès-Haut	6	»	»	»
Vers	125	»	2	»
Séniergues	40	»	»	»
Cras	16	»	»	»
Granéjoul	40	»	»	»
Blars	»	»	1	»
Lacapelle	»	»	1	»
Laburgade	40	»	2	»
Constans	»	»	1	»
Labalhude	»	»	1	»
Catus	»	»	2	»
Puy-l'Evêque	235 44	»	7	»
Souillac	»	»	2	»
Quissac	»	»	2	»
Rouffiac	»	»	1	»
Françoulès	»	»	1	»
Laburgade (2 <sup>e</sup> envoi)	53	»	»	»
Cazals	69	»	»	»
Moncléra	50	»	»	»
Gindou	21	»	»	»
Moussac	16	»	»	»
Vaylats (le couvent)	»	»	1	»
Flaugnac	55 40	»	3	»
Un anonyme	10 98	»	»	»
Rampoux	10	»	»	»
Laroque-des-Arcs	100	»	»	»
Constans	25	»	»	»
Françoulès	45	»	»	»
Bronnelles	72	»	»	»
Maxou	30	»	»	»
Espère	20	»	»	»
St-Pierre-Lafeuille	20	»	»	»
St-Barthélemy	63	»	»	»
Concorès	139	»	»	»
Laveratière	82	»	»	»
Mongest	90	»	»	»
Bio	101	»	»	»
Gramat (Notre-Dame)	291	»	»	»
Gramat (St-Pierre. St-Christophe, Prugères, Carluet)	»	»	2	»
Sousceyrac	»	»	1	»
Trébaix	18	»	»	»
Miers	80	»	»	»
Issudol	170	»	»	»
Pescadoire	46	»	»	»
Courbenac	45	»	»	»
Vire	35	»	»	»
Grézels	40	»	»	»
Duravel	100	»	»	»
Mazères	10	»	»	»
Les Roques	20	»	»	»
Lapeyre	10	»	»	»
Jamblusse	20	»	»	»
Cours	54	»	2	»
Goujonac	»	»	1	»
St-Hilaire-Bessonnie	12	»	»	»
St-Matr	115	»	3	»
Concois	62	»	»	»
Laveratière	»	»	1	»
Donelle	»	»	2	»
Maniagues	15	»	»	»
Bétaille	173	»	»	»
St-Palavy	41	»	»	»
Carennac	40	»	»	»
Vayrac	155	»	»	»
Cremps	85	»	1	»
Sérignac	40	»	»	»
Sauzet	200	»	»	»
Labastide-Marnac	42	»	»	»
St-Remy	8	»	»	»
Latour	40	»	»	»
Ferrières	40	»	»	»
St-Cyrice	57	»	»	»
Les Seurs Noires	20	»	»	»
Sénailac (Lauzès)	»	»	1	»

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes entries like St-Denis (Martel) 25, St-Martin-de-Vers 41, etc.

Commune de Labastide-Marnhac

Section de Labastide. Alazard, Jean, maire 15 f. Valette, Joachim 30 f. Bach, Jean 1 f. Périé, Jean 1 f. Miquel, forgeron 2 f. Andrieu, tisserand 2 f. Gaillard-Jean-Pierre 4 f. Caussanel, Marguerite, institutrice 2 f. Boudié, Jean-Pierre 5 f. Alliet, forgeron 2 f. Larroumey, Pierre 1 f. Bru, Antoine 6 f. Arnaudet, Michel 2 f. Larroumey Jean-Pierre 30 c. Larroumey, Jacques, tisserand 4 f. Célarie, Jean 1,40 c. Dablan, Tousseint 1 f. Larroumey, Antoine 1 f. Coulon, Pierre 50 c. Bouchet 50 c. Dablanc, Pierre, (le sourd) 1 f. Dablanc, boucher 85 c. Rous, Victor 1 f. Rieu, Justin 25 c. Paillet, Antoine 1,30 c. Cluzel, tonnelier 1 f. Pons, Pierre 1 f. Cluzel, Antoine 1 f. Molis, Jean 1,50 c. Combarieu, Guillaume 1,50 c. Estival, Jean 6 f. Jeanne, Arnaudet 25 c. Larroumey, Pierre 50 c. Blanc, gendre Parriol 50 c. Parriol, tisserand 20 c. Pons, Antoine 1,60 c. Gaillard Antoine 75 c. Doural, Jean 1 f. Castanié, prêtre 5 f. Delon, Joseph 2 f. Viguié, Jean 2 f. Deilles, Jean 1 f. Delon Barthélémy 1,50 c. Verdier, Jean 50 c. Andrieu, Vinçou 1,75 c. Alazard de Murat 2 f. Pons de Gout 1 f. Delbos, Cadet 1 f. Alazard, Baptiste 30 c. Duthil, Joseph 75 c. Pons, Antoine, au Goul 1 f. Fourrières, Jean 1 f. Tailet, tailleur 50 c. Barthes, Meunier 1 f. Lacavalerie, des Granges 2 f. Molinié, Tousseint 1 f. Lacavalerie, Pierre 1 f. Molinié, Jean 1 f. Bonnet, père, géomètre 5 f. Bonnet, fils, géomètre 5 f. Massip, aîné 5 f.

Section de St-Rémi. Blanc, Jean, adjoint 5 f. Dupuy, Joseph, docteur-Médecin 5 f. Alazard, Jean 2 f. Mercadié 1 f. Blanc, Jean-Pierre 2 f. Cluzel, Jean-Bernard 2 f. Babouène Baptiste 1,50 c. Pons, Antoine 1 f. Deltours, Pierre 30 c. Mériquet, Antoine 1 f. Larroumey, veuve Gabens 30 c. Bort, Louis 1 f. Graulière, tisserand 2 f. Blanc, tonnelier 2 f. Blanc, Antoine, Singou 1 f. Vaquière, Augustin 3 f.

Section de Salgues. Couture, Jean 4 f. Couture, François 2 f. Miquel, Antoine 1 f. Bessières, Hugues 1 f. Baudel, Antoine 1 f. Bousquet, Pierre 1 f. Tulle, Jean 50 c. Alazard, Antoine 50 c. Fournier, Jean 50 c. Besse, Pierre, Mazut 5 f. Foissac, Jean 1 f. Bru, Antoine 50 c. Gimbire, tisserand 50 c. Roussel, Antoine 20 c. Austruy, Baptiste 50 c. Salinié, Baptiste 35 c. Pélaprat, Guillaume 1 f. Gimbire, Antoine 25 c. Gimbire, Jean-Pierre 1 f. Deilles, Jean 50 c. Baudel, Jean 50 c. Astorg 50 c. Gautié 50 c. Paillet, fermier 50 c. Roudié à Terry, 50 c. Roudié à Salgues 50 c. Alazard, à Salgues 50 c. Raffalie, Victor 50 c. Clavières 50 c. Mériquet 50 c. Vincens 2 f. Minhot, Langlade 1 f. Albert 50 c. Carron, Hugues 3 f. Miquel, Pierre 1 f. Dalot, Hugues 2 f. Dreuilles, Pierre 1 f. Besse Baptiste 1,50 c. Pelrat, Hugues 50 c. Combarieu 25 c. Minhot, Antoine 50 c. Combarieu, à Poudan 1 f. Couture, Jean, Gausserès 75 c. Sirech 1 f. Rodosse 40 c. Durand 25 c. Gayet 1 f. Pécal 1,50 Pons à Lacouronnel 50 c. Fourrières à Lacouronnel 50 c. Bédriens, à Lacouronnel 2 f. Bélibens 4 f. Jariand, Philippe 3 f.

ronnelle 50 c. Bédriens, à Lacouronnel 2 f. Bélibens 4 f. Jariand, Philippe 3 f. Total..... 54 05 Total Général..... 223 35

Paroisse de St-Martin-de-Vers.

MM. Cambres, maire 10 fr. Grepon, Victor 15 fr. Raffi, Jean-Louis 40 fr. Terrou, curé 10 fr. Cambres, avocat 40 fr. Pradié, aubergiste-boucher 5 fr. Valat, Lucien 5 fr. Costes 2 fr. Caminel, François 1 fr. Pradié, Cadet, fils 50 c. Garrigues, sabotier 1 fr. Neble, Augustin 5 fr. Garrigues, maçon 1 fr. Neble, Jean 50 c. Labarthe, François 50 c. Ressayre, Françoise 50 c. Longuefond, Marguerite 3 fr. Total..... 110 fr. Un gros paquet de linge..... 100 k.

Chronique Théâtrale

Grâce à la troupe de M. Fénasse, nous avons passé dimanche, une fort agréable soirée.

L'affluence était assez considérable, on constatait seulement avec regret l'absence des dames cadurciennes.

Deux pièces ont été représentées : un drame qui emprunte aux événements du jour un puissant intérêt et un triste caractère d'actualité, les Prussiens en Lorraine; et un charmant vaudeville : Edgard et sa bonne.

Les acteurs se sont tous montrés à la hauteur de leur tâche.

Cependant nous devons des éloges particuliers à M. Legouer (Seraphin) qui a dit la Marseillaise, avec beaucoup d'âme et d'énergie et dont le jeu et le débit sont excellents; à M. Marius qui a su souvent émouvoir l'auditoire; à M. Tony qui s'est fait applaudir dans le rôle difficile et peu sympathique du comte de Rutner; à M<sup>me</sup> Dunoyer qui s'est acquittée de sa tâche avec un véritable talent et à M<sup>me</sup> Bertholet qui a joué ses deux rôles de Moucheron et de Florestine avec beaucoup de crânerie et qui nous a fort égayés.

N'oublions pas M<sup>mes</sup> Noémi et Léa Dementhe, ainsi que M. Bertholet qui revêtu de la livrée de Frantz ou de l'habit noir d'Edgard Beauloche a montré les qualités d'un bon comique.

En somme l'ensemble de la troupe est très satisfaisant.

Les artistes ont du mérite et nous ne pouvons qu'engager nos concitoyens à aller les applaudir.

Le spectacle de jeudi 1<sup>er</sup> septembre promet d'ailleurs d'être fort intéressant.

Voici sa composition :

PAR DROIT DE CONQUÊTE

Comédie en 3 actes, par M. Legouvé.

UN TIGRE DU BENGAL

Comédie-vaudeville en un acte, par MM. Brisebarre et Michel.

TAMBOUR BATTANT

Comédie en un acte, par MM. Decourcelle, Barrière et Morand.

Cette représentation sera donnée au bénéfice des Blessés de l'Armée du Rhin.

Raison de plus pour y assister.

AVIS. — On demande à représenter un Nég<sup>l</sup> ou propriétaire de vins du Lot dans le département de l'Aisne à St Quintin, écrire à

M. Delporte chez M. Denis rue Vager. Clientèle faite, adresser les conditions on fournira les renseignements.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 24 au 30 août.

Naissances. Conquet (Victorine), rue Donzelle. — Despauz (Bazile), rue Donzelle. — Terret (Emma-Marie), place au bois. — Laucou (Marie), Cabessut. — Delfosse (Delphine-Caroline-Catherine), place St-Maurice. — Birou (Eugène), rue Mascoutou. — Cassanel (Marie), rue coin de Lastié. — Lacombe (Françoise-Lucie), rue Chanterrie.

Mariages. Brugé (Jean), cordonnier et Laroumet (Madeleine, couturière.

Décès. Bédudé (Alexandrine), 6 mois, rue Rempart. — Vignoles (Antoine), 3 mois, Citadelle. — Feyet (Henri), 8 mois, rue Rempart. — Mayzen (Jean-Louis-Pierre-Victor-Jules-Eugène), 22 jours, rue Darnis. — Baldy (Vincent), 1 an, rue du Pal.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 28 Août 1870. 6 Versements dont 4 nouveaux 720 » Pour la chronique locale : A. Laytou.

Crédit Foncier de France

Prêts avec amortissement. — Extinction de la dette en 60 ans; Faculté de se libérer par anticipation à toute époque.

Montant du prêt: Moitié de la valeur des biens. — Le tiers seulement sur les vignes et les bois.

Taux de l'annuité: pour les prêts sur propriétés rurales:

- 5,82 % les 20 premières années, 5,77 % les 20 années suivantes, 5,72 % les 20 dernières années.

Pour les prêts sur propriétés urbaines: 5,87 %

Dernières nouvelles

La Situation

Malgré les bruits répandus par les journaux du matin, il n'y a pas eu, hier, de bataille dans les Ardennes.

Les mouvements des armées belligérantes continuent vers Montmédy, où doit avoir lieu la lutte qui décidera probablement du sort de la campagne.

Mae-Mahon et Bazaine, en jonction depuis deux jours, sont à même d'agir contre l'armée du prince Frédéric-Charles, augmentée des débris de celle de Steinmetz et des renforts envoyés de la Prusse.

On dit que le prince royal, malgré la précipitation qu'il met à rejoindre l'armée principale, faisant marcher ses troupes de jour et de nuit, ne pourra se trouver en ligne avant 72 heures. La bataille sera alors livrée et terminée.

On évalue, à 800,000 français et prussiens, le chiffre des armées qui, au moment où nous écrivons, luttent peut-être dans ces

plaines illustrées par les combats de 1792.

Il ne sera fait aujourd'hui, dit-on, aucune communication sur les faits de la guerre soit au sénat, soit au corps législatif.

P. S. — Le bruit courait, vers la fin de la séance, au Palais Bourbon, qu'une bataille était engagée, depuis ce matin, entre Voziers et Reibel.

On parle d'un projet qui déléguerait dans les départements un certain nombre de députés chargés de pouvoirs extraordinaires pour l'armement et l'organisation des forces défensives.

Le Havre, 29 août, soir

Le Comité de défense s'est formé en permanence. La presse du Havre a offert un drapeau à la garde mobile.

Le journal officiel publie un décret qui révoque le maire d'Eprenay pour avoir recommandé à ses administrés de ne pas s'opposer à la marche des Prussiens.

Sous ce titre : Atlas de la défense nationale, cartes des départements envahis ou menacés par l'ennemi, la librairie Hachette publie un recueil indispensable à tous ceux qui veulent suivre les péripéties de la lutte suprême engagée pour le salut de la patrie. Ces cartes de la Seine et Oise, Oise, Seine et Marne, Aisne, Ardennes, Marne, Aube, Haute Marne, Meuse, Moselle, Meurthe, Vosges, Haute-Saône, Doubs, Bas-Rhin Haut-Rhin, sont exécutées, de la façon la plus complète, tant d'après les cartes de l'état-major que d'après des documents locaux vérifiés sur place, par M. Joanne et par ses collaborateurs, et qui ont été soumis à la révision des hommes spéciaux de chaque département. Elles sont donc d'une exactitude absolue. Elles contiennent toutes les indications typographiques les plus minutieuses; fleuves, rivières, grandes routes, chemins de communications, chemins de fer, relief du terrain, bois, étangs, canaux, et la nomenclature la plus étendue des villes fortifiées, des chefs-lieux d'arrondissement, de canton et même les communes importantes. La large échelle sur laquelle elles sont établies permet de suivre pas à pas la marche des armées, de se rendre un compte exact des opérations stratégiques et de comprendre tous les détails de cette campagne héroïque qui amènera le triomphe de nos armes et la délivrance de notre sol.

La carte du département de la Seine notamment est assez étendue pour permettre de reconnaître et d'apprécier la position de tous les forts qui défendent la capitale et le croisement de leurs feux.

Le numéro de l'Illustration du 27 août est tout à fait remarquable. Les derniers événements militaires qui ont si profondément ému le pays y sont retracés de la pointe d'un crayon aussi habile que patriotique. Mais citons le sommaire de ce numéro, il parlera mieux que nous. Gravures: La guerre: Bataille de Gravelotte, passage de l'armée française aux Genivex, la veille de la bataille. — Bataille de Gravelotte, entre Mars-la-Tour et la route de Conflans, vue prise de Vivionville. — Metz: Arrivée à la porte des Allemands du corps d'armée traversant la ville pour aller prendre position au Ban Saint-Martin, après la bataille de Borny, 14 août. — La défense de Paris: les francs-tireurs; arrivée des pompiers des départements; Fortin élevé dans la plaine de Nanterre, en avant du Mont-Valérien; travaux de défense élevés à la barrière du Trône; travaux de l'avenue de la Grande-Armée; aspect des travaux pendant la nuit. — Le général Trochu. — Le cours forcé: la queue des porteurs de billets à la Banque de France. — Paris: l'exercice du fusil dans les casernes des sapeurs pompiers. — La guerre: un convoi d'artillerie sur le canal de la Meuse à la Marne. — Aspect de la gare de Châlons au moment du passage d'un convoi de blessés.

Annonces Judiciaires.

PRÉFECTURE DU LOT Arrondissement de Cahors. Commune de St-Martin-Labouval.

EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Exécution de l'article 23 de la loi du 3 mai 1841.

Avis au Public.

Par arrêté du vingt-six Août mil huit cent soixante-dix, pris en exécution de l'article vingt-trois de la loi du trois mai mil huit cent quarante-et-un, le montant des indemnités à offrir aux divers propriétaires expropriés par jugement du vingt-deux Juin dernier, pour les terrains qu'ils doivent céder au tracé du chemin vicinal de grande communication, numéro 33, dans la commune de St-Martin-Labouval a été fixé ainsi qu'il suit,

- SAVOIR : Pons (Jean-Louis), cadet..... 600 fr. Colomb (Pierre)..... 100 fr. Lagarde (Marie), épouse Décremps (Célestin)..... 540 fr. Capello (Jean-Louis)..... 560 fr.

Le présent avis sera inséré au Journal légalément désigné à cet effet, en exécution des articles 6 et 23 de la loi du trois mai mil huit cent quarante-et-un.

Cahors, le 26 août mil huit cent soixante-dix.

Le Préfet du Lot, Vte de JESSAINT.

TRIBUNAL DE COMMERCE de l'arrondissement de Cahors.

Les créanciers de la faillite Foy (Emile), aubergiste et tonnelier à Luzoch, sont invités à se réunir le sept septembre prochain, pour prendre connaissance de la liste des créanciers présumés et maintenir ou changer le syndicat provisoire.

Pour le juge-commissaire, Le Greffier, V. SAUX.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

L'avant-projet de règlement d'alignement de la route impériale N° 122, est déposé à la mairie de Figeac.

(Extrait des Journaux de Figeac du 30 Août.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Le 15 septembre 1870, au tribunal de Gourdon, aura lieu la vente d'immeubles provenant de l'expropriation faite à la requête de Rose Laval, contre Guillaume Capy.

Par jugement du Tribunal de Gourdon du 24 août 1870, Françoise Manial a été déclarée séparée de biens d'avec son mari, Pierre Maury. (Extrait du Gourdonnais, du 25 août 1870.)

LE VOLONTAIRE

JOURNAL QUOTIDIEN POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DIRECTION POLITIQUE : M. CHARLES GAUMONT

Prix de l'Abonnement : 12 Fr par Trim.

Pour tous les Extraits et articles non signés A. Laytou

Ministère de la Guerre

AVIS AU PUBLIC

Le Sous-Intendant militaire à la résidence de Cahors, prévient les industriels du département, disposés à entreprendre la fourniture des effets de grand équipement d'infanterie ci-après désignés : Gibernes, — Ceinturons avec D cousu, — Bretelles de fusil, — Poches à cartouches, — Porte sabres-baïonnettes, qu'ils peuvent faire parvenir immédiatement leur demande à la Sous-Intendance militaire de Cahors, par l'intermédiaire des Sous-Préfets et Maires du département.

Les demandes devront contenir pour chaque industriel, son nom, sa résidence, la nature et le nombre des effets qu'il se chargerait de fournir, ses prix par effet et délai de livraison. Les effets seront examinés, livrés reçus à Cahors. Des modèles seront fournis aux industriels. Cahors, le vingt-sept août mil huit cent soixante-dix. Le Sous-Intendant militaire, G. HUMANN.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément — PRIX MODÉRÉS.

DE CAHORS A ASSIER. Départ de Cahors : 11 h. du soir. Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.

Le Sieur Raymond fait également le service des Dépêches de Cahors à Montauban, et prend les Voyageurs à des prix modérés. Départ de Cahors, tous les soirs, 10 heures.

Certifié par l'imprimeur-Gérant soussigné Cahors, le 1870.

ARMES DE LUXE & QUNCALLERE LÉON DELRIEU Sur les Boulevards, en face la Mairie. CAHORS DÉBIT DE Poudre de CHASSE FUSILS LEFAUCHEUX et FUSILS à baguette, RÉVOLVERS, CARABINES et PISTOLETS, système FLOBERT. — CARTOUCHES et ACCESSOIRES pour LEFAUCHEUX. — CARTOUCHES pour RÉVOLVERS et FLOBERT. Guêtres, Carniers et Cartouchières, Poires à poudre, Sac à plomb, Amorces, Plombs et grenaille de fonte. — RÉPARATION D'ARMES DE TOUT SYSTEME. — Grand assortiment d'articles de Pêche, Mèche de sûreté pour la mine, etc., etc. TOUTES LES ARMES, ARTICLES DE CHASSE ET DE PÊCHE SONT VENDUS AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS

POSTE AUX CHEVAUX ANDRAL Voiturier, à l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures volenté, qu'elles trouveront chez lui, Postes aux chevaux, Galérii Audouy, tous te sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures sont remises à neuf. PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS!! Génisses promptes et sans trace des chutes, écorchures, piqures, dartres, ardeurs, réparation exacte du poil, par le Réparateur TRICARD. — Flacons de 2 fr. 50 et 1 fr. 50 avec instruction. Dépôt général : Pharmacie TRICARD, cas Ternet, 47, Paris. — Se trouve dans les Pharmacies.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre. Le Maire,

A VENDRE OU A LOUER UNE MAISON RUE DE LA MAIRIE, 6 A CAHORS Cette MAISON se compose : d'un premier étage divisé en Cinq pièces; d'un deuxième étage composé également de Cinq pièces et d'un Balcon couvert; une Grande pièce, où un chef de service pourrait établir ses bureaux, forme le troisième étage, au-dessus duquel est un Galetas. Une grande Cave voûtée fait partie de la Maison. S'adresser à M. Laytou, imprimeur, rue du Lycée, qui en est le propriétaire.

3 mois 17 fr. LE TEMPS 6 mois 34 fr. Un an : 68 fr. Rédacteur en chef : A. NEFFTEZR. On s'abonne au Bureau du Journal, rue du Faubourg-Montmartre, 10 Paris.

POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS DU CHOCOLAT-MENIER IL EST INDISPENSABLE D'EXIGER LES MARQUES DE FABRIQUE avec le véritable nom